



UN FUTUR PROPRIETAIRE A T IL LE DROIT DE DEMANDER UN GARANT ,

Par **bagheraa**, le **29/08/2010** à **17:28**

Bonjour,

J'ai un ami qui a trouvé un appartement.
Il est très embêté, car le propriétaire lui demande un garant.
En a-t-il obligatoirement le droit.
Mon ami, le futur locataire, peut-il refuser ? et proposer autre chose.
Avez-vous une idée pour l'aider.

Merci pour vos réponses.

Cordialement.

Par **Domil**, le **29/08/2010** à **18:48**

Le locataire peut refuser, le bailleur peut refuser de louer
Il peut tenter de
- avoir la caution "locapass"
- proposer une caution bancaire (compte en banque bloqué avec dessus un an de loyer)
Mais le bailleur peut refuser.

Par **bagheraa**, le **29/08/2010** à **19:04**

Merci beaucoup Domil.

Cordialement.